

et celle de Nantes assez faible. Ceux qui émigrent sont des pauvres. Les gens aisés voient dans la mer un débouché illimité ouvert à leur activité et à celle de leurs enfants. La mer les préserve ainsi de la mauvaise influence que la division de la propriété exerce, en général, sur la natalité. Enfin les fonctionnaires y sont peu nombreux, de grade inférieur, et leur situation exerce peu d'attrait sur les imaginations. Le luxe d'aucune famille ne donne aux autres la tentation de l'imiter en restreignant le nombre de leurs enfants. Là est en deux mots le secret de leur fécondité ; ils se laissent aller aux impulsions de la nature parce qu'ils attendent le bien-être, pour eux et pour leurs fils, du développement de l'activité personnelle au lieu de l'attendre de l'économie.

III

L'île de Groix, encore inférieure en étendue à l'île d'Yeu, n'a que 15 kilomètres carrés dont 12 cultivés. Sur cet espace restreint se presse une population de 4,660 habitants (recensement de 1881), ce qui donne une proportion de 311 habitants par kilomètre carré, et une densité supérieure à la densité moyenne d'aucun pays de quelque étendue.

La population était, d'après le recensement de 1846, de 3,145 habitants. Elle était, en 1881, de 4,660, avec une augmentation de 1,515 habitants en 35 ans, que la natalité, toute florissante qu'elle soit, ne suffit pas à expliquer.

De 1847 à 1884 inclus, les chiffres des décès et des naissances ont été les suivants, l'excédent de la natalité étant indiqué par le signe +.

Années	Naissances	Décès	Différence	Nombre d'habitants
1848.....	101	96	+101	3,390
1849.....	111	76		
1850.....	107	46	+ 93	
1851.....	114	84		
1852.....	127	63	+266	
1853.....	116	60		
1854.....	119	126		
1855.....	89	120		
1856.....	94	85		
1857.....	148	51		
1858.....	113	64		
1859.....	144	107		
1860.....	149	75		

1861.....	144	} 701	103	} 450	+251	3,795
1862.....	149		93			
1863.....	134		72			
1864.....	152		86			
1865.....	122		96			
1866.....	143	} 692	127	} 511	+181	4,039
1867.....	130		91			
1868.....	150		104			
1869.....	127		96			
1870.....	142		193			
1871.....	138	} 676	106	} 479	+197	
1872.....	120		94			
1873.....	149		71			
1874.....	129		98			
1875.....	140		110			
1876.....	117	} 660	75	} 401	+259	4,462
1877.....	141		69			
1878.....	133		75			
1879.....	134		77			
1880.....	135		105			
1881.....	152	} 567	102	} 412	+155	4,660
1882.....	141		89			
1883.....	140		81			
1884.....	134		130			
Totaux.....	4,819					

L'excédent des naissances sur les décès est donc de 1,503 unités dans les 37 dernières années, ou si l'on veut de 1348 entre les deux recensements de 1846 et de 1881. Or comme, pendant cette dernière période, l'augmentation de la population a été de 1,515 habitants, nous sommes obligé d'expliquer la différence entre ces deux chiffres par l'immigration, dans cette île déjà si pleine, d'un minimum de 167 individus, minimum qui doit être grossi d'un chiffre d'immigrants égal à celui des habitants de Groix qui ont bien pu aller s'établir ailleurs. Or, le nombre total des habitants de Groix qui, en 1881, étaient nés en dehors de la commune étant de 350, le nombre des Grésillons émigrés devra être égal à la différence entre ce chiffre 350 et le chiffre 167, nécessaire pour expliquer l'augmentation de la population, c'est-à-dire 183, chiffre assurément minime pour une population aussi nombreuse de marins qui passent une grande partie de l'année en dehors de leur pays natal.

L'excédent des naissances sur les décès a atteint, dans la période quinquennale 1856-1861, le chiffre maximum de 266 pour 3,795 ha-

bitants, c'est-à-dire 70 pour 1000. Cet excédent depuis lors s'est abaissé de plus en plus pour se relever dans la période quinquennale 1876-1881 jusqu'à 55 pour 1000 ce qui est encore au-dessus de la moyenne d'aucun département.

De 1856 à 1861 le nombre des naissances est de 170 pour 1000 habitants. Dans la période 1861-1866, il atteint son maximum, c'est-à-dire 176 pour 1000 en 5 ans. Depuis lors, le nombre des naissances est allé constamment diminuant de période quinquennale en période quinquennale, jusqu'à la période 1876-1881 où il descend à 141 naissances pour 1000. Mais dans ces quatre dernières années, il s'est un peu relevé.

Si l'on recherche les causes de cette forte natalité, on trouve tout d'abord qu'en général on se marie jeune.

Age du mariage, sans compter les veufs ni les veuves.

	Hommes					Femmes				
	av. 20	20 à 25	25 à 30	30 à 35	au-delà	av. 20	20 à 25	25 à 30	30 à 35	au-delà
1860....	1	3	14	6	2	3	7	14	2	»
1861....	1	4	23	4	2	2	13	10	9	»
1862....	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
1863....	»	2	11	5	2	»	5	9	6	»
1864....	1	4	11	5	2	4	14	2	1	»
1865....	»	7	15	7	1	3	12	10	5	»
1866....	2	10	17	4	1	6	18	5	4	»
1867....	1	8	9	6	1	4	12	8	1	»
1868....	»	4	12	6	2	2	8	11	2	1
1869....	»	2	11	5	»	1	5	7	2	3
1870....	1	»	5	1	1	2	4	2	»	»
1871....	»	5	18	5	2	2	12	11	5	»
1872....	»	4	6	3	1	1	6	5	1	1
1873....	»	7	16	5	»	1	18	7	1	1
1874....	»	2	13	7	»	3	9	8	2	»
1875....	»	2	15	2	2	»	14	6	1	»
1876....	1	3	15	1	1	1	10	8	2	»
1877....	»	3	11	3	1	4	10	4	»	»
1878....	»	8	15	4	»	1	9	14	3	»
1879....	1	6	21	6	2	2	14	17	3	»
1880....	»	8	16	4	1	3	17	9	»	»
1881....	»	11	14	3	1	1	17	7	4	»
1882....	»	10	11	4	1	1	15	8	2	»
1883....	»	5	7	3	1	»	9	7	»	»
1884....	»	7	19	4	2	2	19	6	5	»
<u>23 ans..</u>	<u>9</u>	<u>135</u>	<u>323</u>	<u>103</u>	<u>29</u>	<u>49</u>	<u>277</u>	<u>195</u>	<u>61</u>	<u>6</u>

En résumé, sur 599 garçons mariés en 23 années (les renseignements font défaut pour 1862), 9 se sont mariés avant 20 ans, 135

entre 20 et 25 ; 323, c'est-à-dire plus de la moitié, entre 25 et 30 ans ; 103 entre 30 et 35 ; 29 seulement au-delà.

Sur 588 jeunes filles mariées en ces 23 années, 49 se sont mariées avant 20 ans ; 277, c'est-à-dire près de la moitié, avant 25 ans ; 195 de 25 à 30, et 67 seulement au-delà de 30 ans.

La jeunesse des mariages et la forte natalité sont habituellement des phénomènes qui s'accompagnent. Mais comme ce sont toujours les mêmes raisons générales qui font les mariages précoces et les mariages féconds, il reste toujours à découvrir ces raisons.

Groix est un plateau élevé de 25 à 40 et même 50 mètres au-dessus du niveau de la mer. Elle est formée de schistes talqueux d'une grande variété qui en font un paradis pour le géologue et dont la décomposition superficielle a produit une argile profonde et fertile. Malgré sa petitesse, elle est abondamment arrosée ; et les ravins, déblayant la falaise, ont creusé à leurs embouchures de petites criques devenues insuffisantes pour la navigation actuelle, mais bien faites pour séduire les premiers pêcheurs.

Le paquebot, qui chaque jour, fait le service des dépêches, la met à 2 h. 1/2 de Lorient et à 3/4 d'heure seulement de Port-Louis. C'est avant tout un nid de marins ; toutes les pensées y sont tournées vers la mer et le voisinage d'un port militaire n'est pas fait pour les en distraire.

La terre n'est même en quelque sorte que l'accessoire de la mer. Ainsi sur 2,061 habitants de sexe masculin recensés en 1881, on compte 1,500 inscrits maritimes, c'est-à-dire la totalité, déduction faite des enfants de moins de 10 ans, de quelques ouvriers de métier venus du continent, des prêtres, de quelques fonctionnaires et propriétaires. Au point de vue économique, les 150 chaloupes pontées, valant 13,000 fr. l'une, et les 62 chaloupes non pontées, valant 2,500 fr. l'une, forment une flotte estimée à 2,105,000 fr. qui dépasse comme valeur vénale celle des 1200 hectares de terres cultivées qu'il y a dans l'île, déduction faite des constructions. Le produit de la pêche qui s'élève en moyenne à 1,500,000 fr. chaque année, dépasse certainement celui de la terre et de toutes les industries réunies.

Depuis 30 ans environ, les Grésillons s'adonnent surtout à la grande pêche dans le golfe de Gascogne ; la pêche de la sardine dans le voisinage de l'île est le partage des vieillards affaiblis. Leurs barques, dont on augmente sans cesse les dimensions pour leur permettre de tenir plus longtemps la mer, ont 5 ou 6 hommes d'équipage, y compris le mousse, et jaugent de 60 à 80 tonneaux. Comme ils vendent

leur poisson à la Rochelle, aux Sables ou au port le plus proche, ils rentrent rarement à Groix et n'y passent au plus que trois ou quatre mois par an. Aussi, malgré leur habileté et la solidité de leurs chaloupes, un grand nombre se noient-ils chaque année. « Pendant le mauvais temps, les femmes, inquiètes au pays, attendent des nouvelles des absents. On a vu pendant le coup de vent du 2 septembre 1883, plus de 200 femmes assiégeant le guichet du télégraphe. Ce jour là six chaloupes étaient perdues corps et biens, 32 hommes avaient disparu, dont 18 mariés, qui laissaient 58 orphelins. Dès que le mauvais temps est passé et que les avaries sont réparées, ils repartent pour la haute mer (1). »

Ceci explique le grand nombre des veuves. Tandis que, en 1881, le nombre des veufs n'est que de 32, celui des veuves est de 219, en excès de 187 sur le premier chiffre. Là réside également l'explication de la disproportion des sexes qui augmente d'âge en âge. Ainsi, au-dessous de 10 ans, il y a 571 garçons et 571 filles, différence nulle. Mais c'est à 10 ans que le jeune grésillon s'embarque comme mousse. En comptant la population au-dessous de 15 ans, on trouve le sexe féminin en excès sur le masculin de 56 unités. A 21 ans, la différence est de 68 et ne cesse plus de s'accroître jusqu'à ce qu'elle atteigne le chiffre total de 538. Cet excès du sexe féminin, assez variable, était en 1876 de 372, en 1866 de 330, en 1861 de 381, en 1856 de 450, en 1846 de 285. Du reste, un excès à peu près équivalent s'observe à l'île d'Yeu où l'on peut lui attribuer la même cause.

De retour chez lui, le marin reste volontiers oisif, il boit, se promène et fume. Cependant, il tient à sa terre dont le plus pauvre même a quelque parcelle et qu'il défend par des procès très onéreux. Tous les travaux du labourage reviennent aux femmes. Elles cultivent à la charrue et surtout engraisent avec soin, de varech et de têtes de sardines, une terre qui est de bonne qualité et qui produit beaucoup de blé. Mais cette grosse besogne les oblige à négliger des occupations mieux appropriées à leur sexe. Les jardins n'existent pas ou sont en friche et les maisons grises sont loin d'avoir la grâce et la propreté de celles de Belle-Ile ou de l'île d'Yeu.

Il n'y a que peu de bestiaux. Les vaches, d'ailleurs en petit nombre, lâchées en liberté dans une île où il n'y a rien à manger, ont l'air famélique et sont tuberculeuses, du reste point de combustible ni de boissons. Quand le marin est à terre, il boit du vin au cabaret ; mais il n'en embarque point parmi ses provisions et d'ordinaire n'en a point

1. Dr Lejaune. thèse sur l'île de Groix.

chez lui ; les femmes ne boivent jamais que de l'eau. Comme d'autre part le poisson est fort rare et qu'il n'y a pas de légumes, la nourriture consiste principalement en pain, en lait et en chocolat dont il se fait une grande consommation ; rarement elle comprend des œufs et un peu de viande. Cette sobriété excessive, qui va jusqu'à rendre fréquente la chlorose, est plutôt l'effet de l'habitude que de la misère : car les produits considérables de la pêche y entretiennent l'aisance.

Quelque répandue que soit l'hystérie parmi les femmes, elle ne les empêche point de donner le jour à de robustes marins, musclés et athlètes et peu impressionnables. Tandis que, chez certains groupes de population, comme les habitants de Fouénant ou les juifs d'Alger, les femmes sont plus belles que les hommes, ici, c'est au contraire le sexe masculin qui est de beaucoup plus beau, au moins à l'âge adulte. Les très-jeunes enfants ont les cheveux d'un blond déteint et toujours plus clairs au bout qu'à la racine ; mais dès dix ans, ils sont châains et deviennent ensuite de plus en plus foncés, bien qu'ils n'arrivent jamais à être parfaitement noirs. Les hommes savent le français ; mais ne le parlent point entre eux et les femmes l'ignorent ou affectent de l'ignorer. Par sa constitution physique aussi bien que par sa langue, la race semble se rattacher sans exception au type brun brachycéphale. Cependant les traces d'influence ibérique ou sémitique, que l'on retrouve en maint endroit sur les côtes de l'Océan (îles des Maures, pointe espagnole, en rade de Brest), ne font point défaut ici. Ce sont des noms d'hommes, comme Jego pour Diégo, Davégo, Perès, Luco, Steveno, Magado ; l'habitude, commune du reste en Basse-Bretagne, de compter l'argent par réaux ; enfin plus de trente portes et fenêtres présentent l'ogive ou l'accolade arabe, dans une île où n'existe aucune autre trace d'architecture. Mais ces influences ne se font point sentir dans la population.

Groix, comme tous les pays de langue bretonne, est réfractaire à la centralisation esthétique. Le costume des femmes, très soigné les dimanches, s'est développé sur place. Il a ses variations et ses modes qui ne font pas le moindre effort pour se rapprocher de celles des villes. Les hommes ignorent la blouse ; ils portent tous le dimanche la veste et le pantalon de gros drap noir et semblent vêtus d'un uniforme. En effet, à part les quelques personnes vivant de la propriété de trois usines à conserves, il n'y a point de grosses fortunes ni de luxe. Tout le reste, en dépit des inégalités secondaires de richesse, pratique l'égalité démocratique dans l'habillement et la manière de vivre.

On ne retrouve pas ici la gaité aimable de l'île d'Yeu ; mais les

hommes, un peu taciturnes et fiers, ont de la propreté et de la tenue. D'ailleurs leur vie de périls développe en eux au plus haut point la vigueur morale et le sentiment de la solidarité. Les rixes, par suite d'ivresse, ne sont pas rares; mais le vol et les attentats contre les personnes sont à peu près sans exemple. Au point de vue des relations sexuelles, les mœurs sont sévères, en dépit de quelques chutes vite réparées par des mariages.

IV

Un trait est commun à ces trois îles, l'absence d'attraction vers la civilisation centrale. Au point de vue esthétique, les habitants aiment être eux-mêmes sans honte et sans souci; l'ambition politique, scientifique et philosophique leur est inconnue. Ils ignorent la misère dorée, l'effort vers un idéal irréalisable de luxe et d'élégance, qui stérilise le rentier des villes mortes. Enfin les dissentiments religieux, qui divisent ailleurs le mari et la femme et dissolvent la famille, n'ont point encore pénétré jusqu'à eux.

Leur développement en nombre est dominé uniquement par les influences économiques. Or, tant qu'il y aura du poisson et des bateaux, les débouchés ne leur manqueront pas. L'enfant coûte peu à élever et dès dix ans se suffit.

En règle générale et par tout pays, le nombre des enfants est d'autant plus grand que les parents n'ambitionnent point pour eux une situation sociale supérieure à la leur.



SOMMAIRE

DU

DEUXIÈME FASCICULE DE 1883

Étude statistique sur les nouveau-nés , par M. Bertillon père, travail inédit lu à l'Académie de médecine le 11 février 1858.	169
Table de mortalité de la ville de Berlin , calculée sur les décès de 1878, par M. Richard Boeckh, directeur du Bureau de statistique de la ville de Berlin.	179
De la mortalité des enfants dans la ville de Cette , étude de démographie comparée, par le docteur Louis Amat, médecin-major, mémoire inédit, couronné par l'Académie de médecine de Paris	189
MORT-NÉS	192
Influence du sexe sur la proportion des mort-nés	195
Influence de l'état civil sur la proportion des mort-nés.	196
Influence combinée du sexe et de l'illégitimité sur la proportion des mort-nés.	198
Influence des grossesses multiples sur la mortinatalité.	199
Influence des mois et des saisons.	199
MORTALITÉ	200
Mortalité spéciale des enfants en bas âge	202
Mortalité de la première enfance de 1 jour à 1 an	203
Dime mortuaire ou probabilité mathématique de mort de la première année.	204
Influence des années sur la mortalité des enfants	205
Influence du sexe sur la mortalité de la première enfance	206
Influence des mois et des saisons sur la mortalité de la première enfance	207
Influence des saisons sur la mortalité aux diverses époques de la première année.	208
Influence combinée de l'âge et de l'état civil sur la mortalité de la première année de la vie.	214
Mortalité de 1 à 5 ans	217
Influence des saisons sur la mortalité de 1 à 5 ans.	218
Causes pathologiques des décès enfantins de 1 jour à 5 ans.	219
Conclusions.	222
La couleur de l'iris , exposé de la nomenclature des nuances de l'œil telle qu'elle est adoptée par le service d'identification de la préfecture de police de Paris, et dans le service pénitentiaire de France, par M. Alphonse Bertillon.	225
Note sur la natalité aux îles de Noirmoutier, d'Yeu et de Groix , par M. Arsène Dumont	247